Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carreleur

Brevet professionnel Carrelage mosaïque, épreuve E1

Session 2010 • Code sujet : **01 ZM 08** • Durée : **4 h 30** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Dossier technique de l’immeuble le Matisse (4 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2010/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2010 - 3-Sujet.pdf

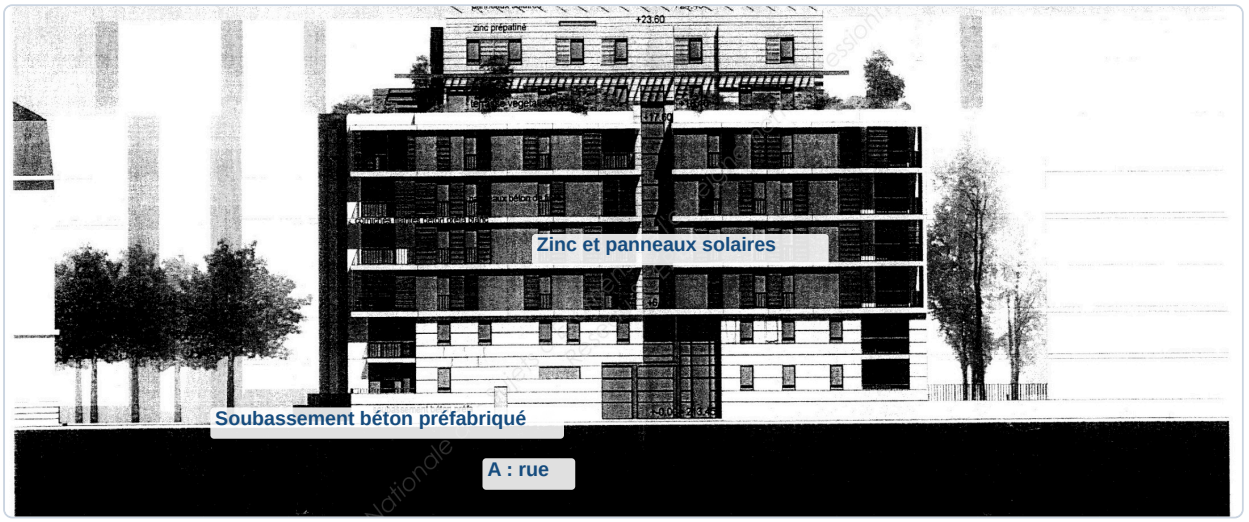
1. Dossier technique de l’immeuble le Matisse

Le dossier présente l’immeuble le Matisse par des vues de façades, une coupe transversale et des plans de niveaux. Il comprend également des extraits du CCTP portant sur les cloisons, les revêtements de sols et de murs, les plinthes, la chape, l’étanchéité et l’habillage des baignoires.

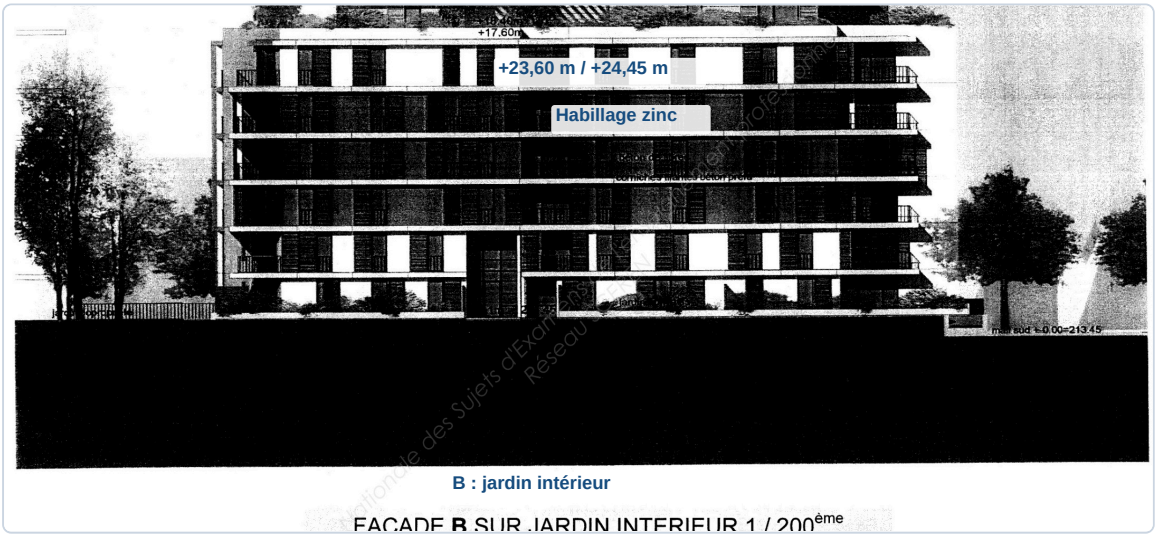
Question Vues de façades. Étudier les vues des façades A, B, C et D pour repérer leur représentation et les indications architecturales et de matériaux qui y figurent.

Les élévations distinguent quatre orientations : A sur rue, B sur le jardin intérieur, C sur le mail et D sur la césure. Elles montrent les baies, balcons, terrasses et aménagements extérieurs. Les repères architecturaux lisibles comprennent le soubassement en béton préfabriqué, le revêtement minéral, le zinc en partie haute, la pergola végétalisée et les panneaux solaires. Les niveaux indiqués comprennent +0,00 m, soit 213,45 m, +17,60 m, +23,60 m et +24,45 m.

Façade A sur rue

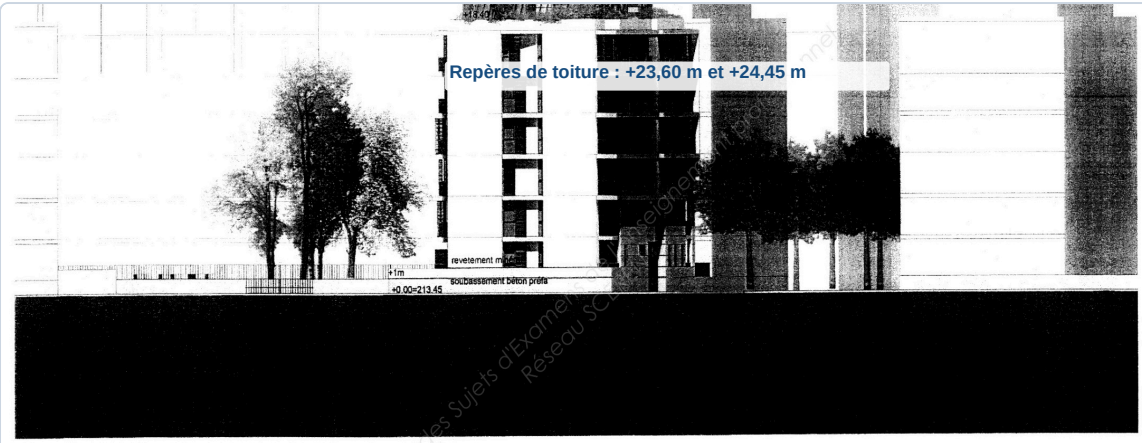


Façade B sur jardin intérieur

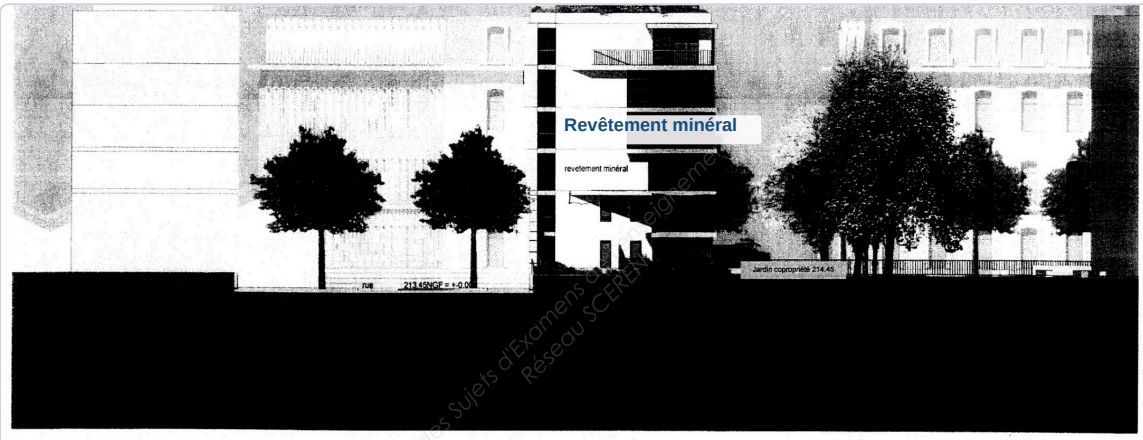


FACADE **B** SUR JARDIN INTERIEUR 1 / 200ème

Façade C sur mail



Façade D sur césure



✓ RÉPONSE À RETENIR

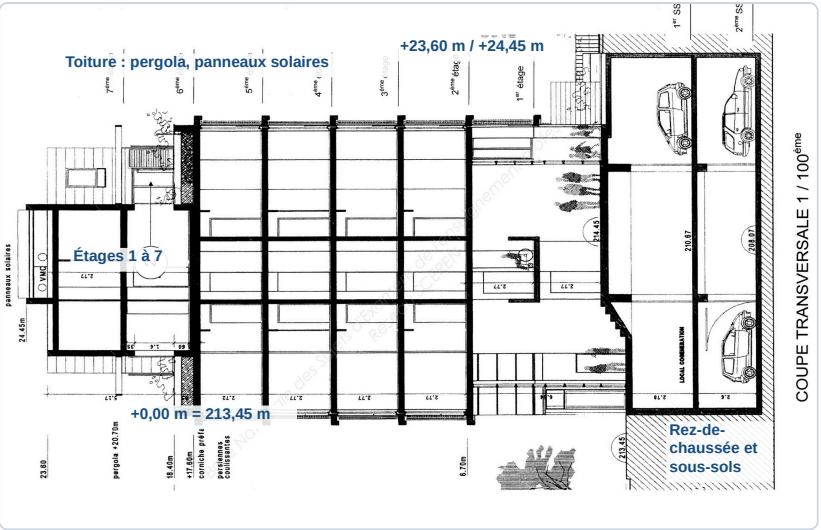
A : rue ; B : jardin intérieur ; C : mail ; D : césure. Matériaux et repères : béton préfabriqué, revêtement minéral, zinc, pergola végétalisée, panneaux solaires ; niveaux jusqu'à +24,45 m.

Question Coupe transversale. **Lire la coupe transversale de l'immeuble et repérer les niveaux, les espaces et les principales indications cotées.**

La coupe transversale montre les niveaux de sous-sol, le rez-de-chaussée, les étages 1 à 7 et la toiture. Les sous-sols sont affectés au stationnement et aux locaux de service ; le rez-de-chaussée comporte notamment les accès et un local commercial. En partie haute, le dessin repère la pergola, les panneaux solaires et les niveaux de toiture.

Le niveau de référence est +0,00 m = 213,45 m. La coupe porte aussi les repères +17,60 m, +23,60 m et +24,45 m, ainsi que des cotes d'étage répétées de 2,77 m.

Coupe transversale repérée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux sous-sols, rez-de-chaussée, étages 1 à 7 et toiture. Référence : +0,00 m = 213,45 m ; repères supérieurs : +23,60 m et +24,45 m.

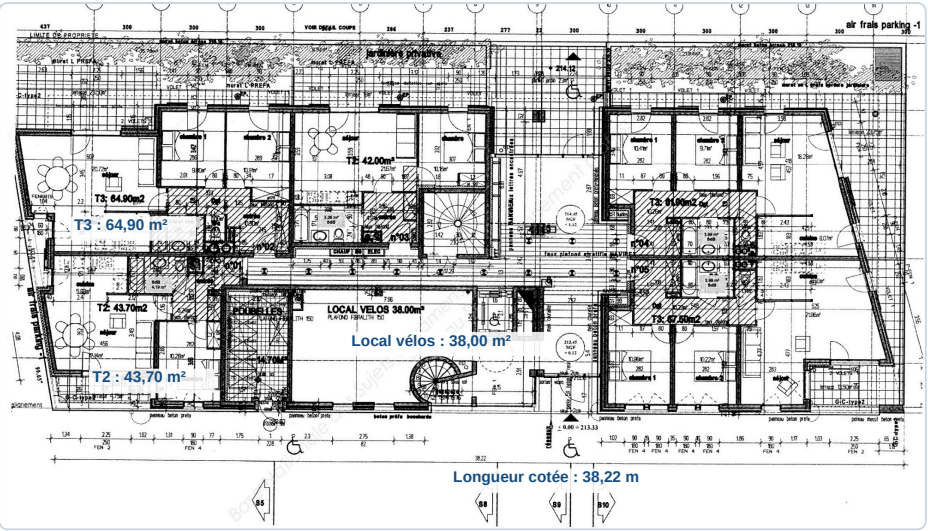
Question Coupes horizontales. Consulter les plans du rez-de-chaussée et des niveaux 1 à 7 afin de repérer les locaux, les logements, les surfaces et les dimensions indiquées.

Les plans du rez-de-chaussée aux niveaux 7 repèrent logements, terrasses, circulations, locaux et surfaces. Quelques surfaces inscrites permettent de caractériser les niveaux :

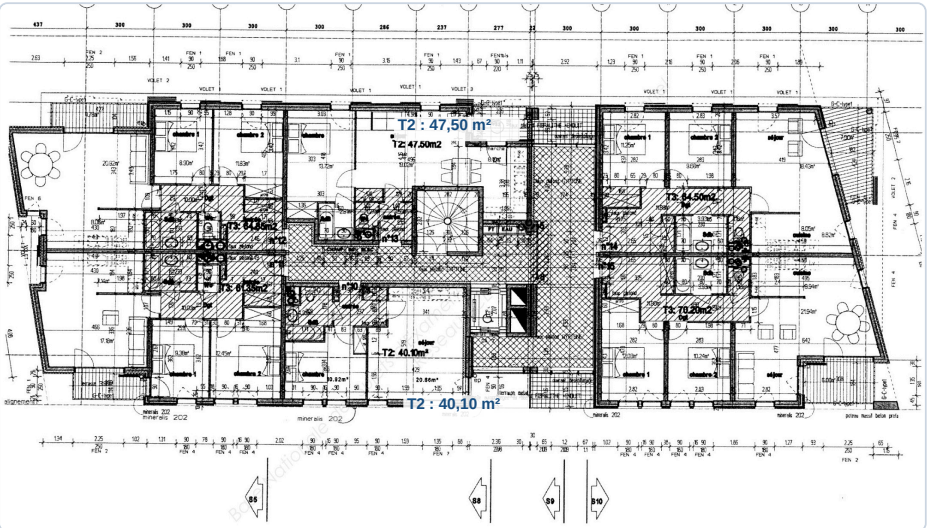
Niveau du plan	Repères de logements et surfaces	Autres repères
Rez-de-chaussée	T2 : 43,70 m² ; T3 : 64,90 m²	Local vélos : 38,00 m²
1	T2 : 47,50 m² ; T2 : 40,10 m²	Logements et circulations
2 à 4	T2 : 42,63 m² ; T3 : 68,00 m² et 62,81 m² ; T4 : 81,20 m² et 86,24 m²	Terrasses et circulations
5	T2 : 42,63 m² ; T3 : 66,00 m² et 63,69 m² ; T4 : 79,55 m² et 85,63 m²	T1 bis : 37,22 m²
6 et 7	T5 : 116,65 m² au niveau 6	Locaux techniques au niveau 7

La trame comprend des travées cotées généralement à 3,00 m ; la longueur totale portée en façade est de 38,22 m.

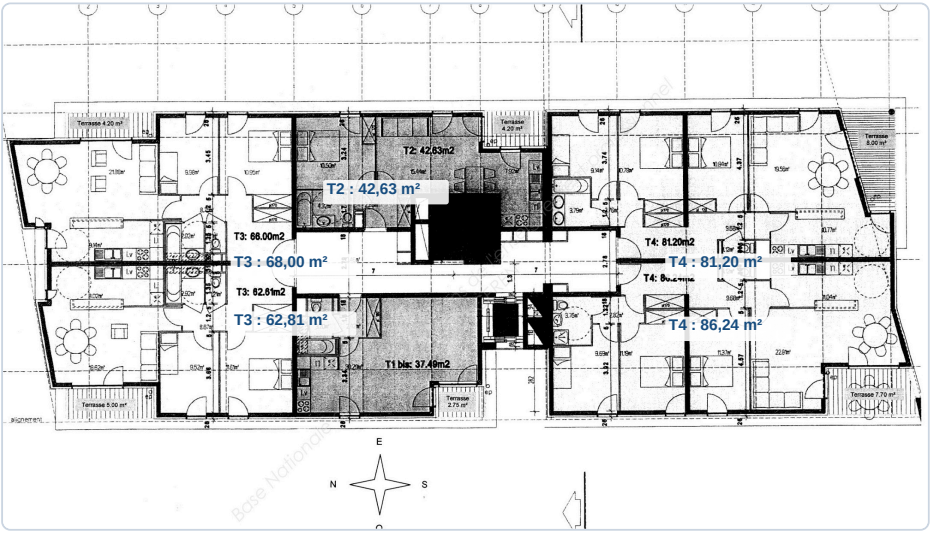
Rez-de-chaussée : logements et local vélos



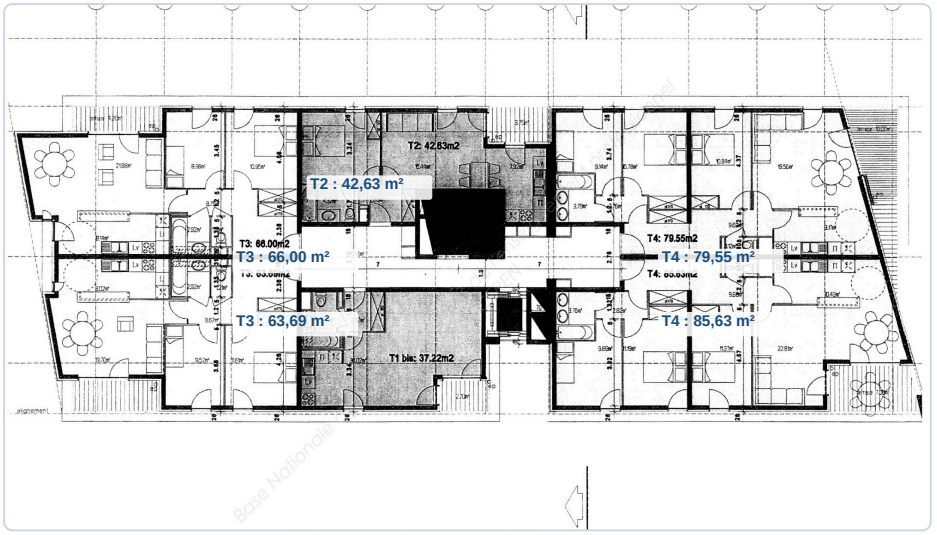
Niveau 1 : surfaces de logements



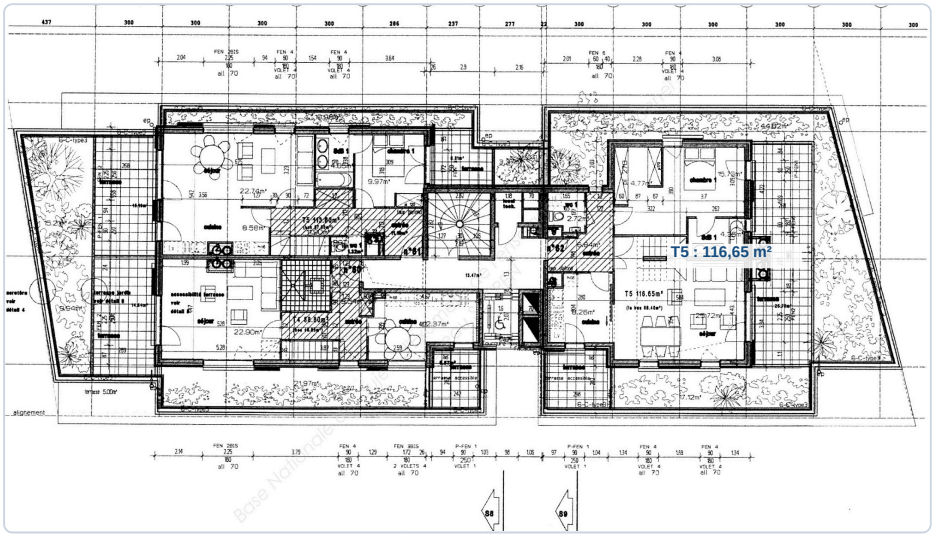
Niveaux 2 à 4 : surfaces de logements



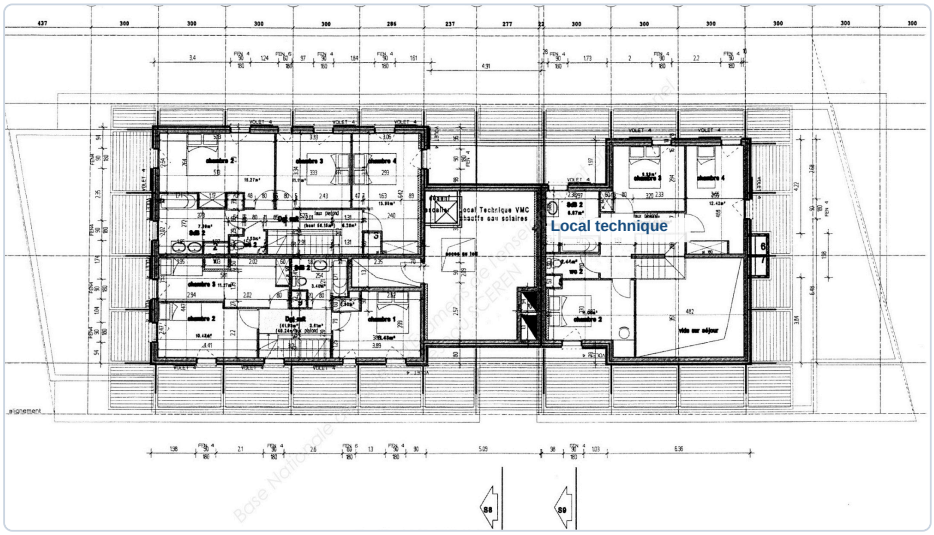
Niveau 5 : surfaces de logements



Niveau 6 : logement T5



Niveau 7 : locaux techniques



✓ RÉPONSE À RETENIR

Plans du rez-de-chaussée aux niveaux 7 : logements et surfaces, terrasses, circulations, local vélos et locaux techniques. Longueur totale cotée : 38,22 m.

Plâtrerie, sols durs et faïences

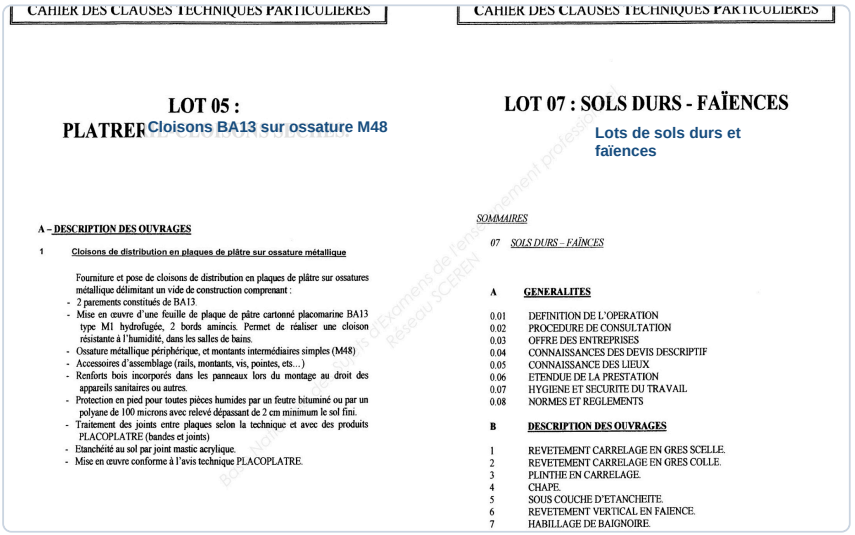
Question CCTP. Consulter les extraits du CCTP pour identifier les ouvrages décrits et relever leurs prescriptions de matériaux, de mise en œuvre et de localisation, notamment pour les cloisons, les carrelages, les plinthes, les chapes, l'étanchéité, la faïence et l'habillage des baignoires.

Le CCTP distingue les cloisons, les revêtements de sols, les plinthes, la chape, le SPEC, la faïence et l'habillage des baignoires. Les prescriptions majeures sont :

Ouvrage	Matériaux, mise en œuvre et localisation
Cloisons	Deux parements BA13 sur ossature métallique M48 ; plaque hydrofugée en pièces humides, renforts pour appareils sanitaires, protection en pied, traitement des joints et étanchéité au sol par mastic acrylique.
Sols et plinthes	Grès émaillé 35 × 35 dans les appartements hors salles de bains ; grès cérame 40 × 40 pour les sols de circulation ; formats 20 × 20 pour escaliers et salles de bains, 15 × 15 pour terrasses. Plinthes assorties aux revêtements.
Chape et étanchéité	Chape de mortier dosée à 350 kg de CPJ 45/m³ en salles de bains. SPEC en salles de bains et terrasses, avec préparation du support, traitement des points singuliers et respect de l'avis technique.
Faïence et baignoires	Faïence ARPEGE beige 25 × 33, six rangées, frise PRISMA beige 6,5 × 25 avant la dernière rangée. Habillage maçonné de baignoire avec trappe de visite ; faces et tablette revêtues de faïence.

La pose des carrelages prévoit supports préparés, joints, découpes, joints de fractionnement et périphériques, ainsi que protection et nettoyage avant réception. Le SPEC des salles de bains remonte au droit des baignoires et receveurs de douche.

CCTP : cloisons et lots de sols



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT 05 :
PLATRER

Cloisons BA13 sur ossature M48

A – DESCRIPTION DES OUVRAGES

1 Cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique

Fourniture et pose de cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossatures métallique délimitant un vide de construction comprenant :
- 2 parements constitués de BA13.
- Mise en œuvre d'une feuille de plaque de pâtre cartonné placomarine BA13 type M1 hydrofugée, 2 bords amincis. Permet de réaliser une cloison résistante à l'humidité, dans les salles de bains.
- Ossature métallique périphérique, et montants intermédiaires simples (M48)
- Accessoires d'assemblage (rails, montants, vis, pointes, ets…)
- Renforts bois incorporés dans les panneaux lors du montage au droit des appareils sanitaires ou autres.
- Protection en pied pour toutes pièces humides par un feutre bituminé ou par un polyane de 100 microns avec relevé dépassant de 2 cm minimum le sol fini.
- Traitement des joints entre plaques selon la technique et avec des produits PLACOPLATRE (bandes et joints)
- Etanchéité au sol par joint mastic acrylique.
- Mise en œuvre conforme à l'avis technique PLACOPLATRE.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT 07 : SOLS DURS - FAÏENCES

Lots de sols durs et faïences

SOMMAIRES

07 SOLS DURS – FAÏNCES

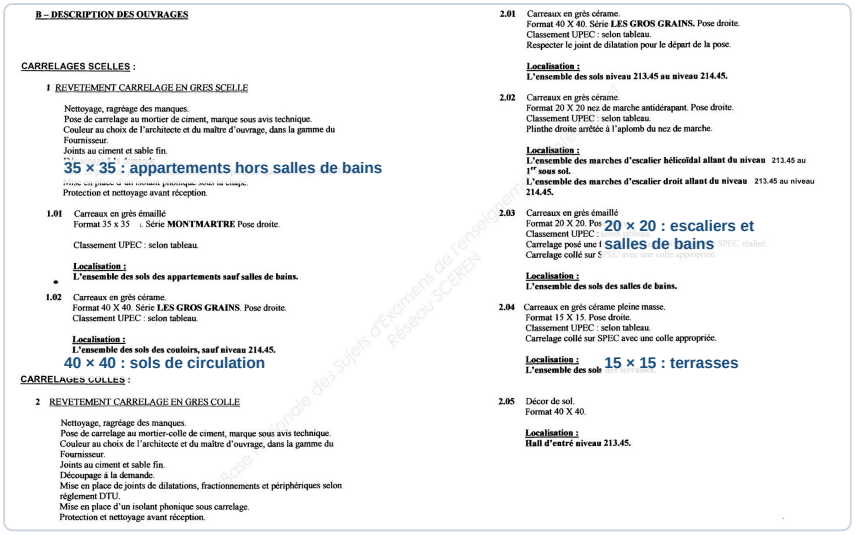
A GENERALITES

0.01 DEFINITION DE L'OPERATION
0.02 PROCEDURE DE CONSULTATION
0.03 OFFRE DES ENTREPRISES
0.04 CONNAISSANCES DES DEVIS DESCRIPTIF
0.05 CONNAISSANCE DES LIEUX
0.06 ETENDUE DE LA PRESTATION
0.07 HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL
0.08 NORMES ET REGLEMENTS

B DESCRIPTION DES OUVRAGES

1 REVETEMENT CARRELAGE EN GRES SCELLE.
2 REVETEMENT CARRELAGE EN GRES COLLE.
3 PLINTHE EN CARRELAGE.
4 CHAPE.
5 SOUS COUCHE D'ETANCHEITE.
6 REVETEMENT VERTICAL EN FAIENCE.
7 HABILLAGE DE BAIGNOIRE.

CCTP : formats et localisations des carrelages



B – DESCRIPTION DES OUVRAGES

CARRELAGES SCELLES :

1 REVETEMENT CARRELAGE EN GRES SCELLE

Nettoyage, ragréage des manques.
Pose de carrelage au mortier de ciment, marque sous avis technique.
Couleur au choix de l'architecte et du maître d'ouvrage, dans la gamme du Fournisseur.
Joints au ciment et sable fin.
[illegible]
Protection et nettoyage avant réception.

35 × 35 : appartements hors salles de bains

1.01 Carreaux en grès émaillé
Format 35 x 35 . Série **MONTMARTRE** Pose droite.

Classement UPEC : selon tableau.

Localisation :
L'ensemble des sols des appartements sauf salles de bains.

1.02 Carreaux en grès cérame.
Format 40 X 40. Série **LES GROS GRAINS**. Pose droite.
Classement UPEC : selon tableau.

Localisation :
L'ensemble des sols des couloirs, sauf niveau 214.45.

40 × 40 : sols de circulation

CARRELAGES COLLES :

2 REVETEMENT CARRELAGE EN GRES COLLE

Nettoyage, ragréage des manques.
Pose de carrelage au mortier-colle de ciment, marque sous avis technique.
Couleur au choix de l'architecte et du maître d'ouvrage, dans la gamme du Fournisseur.
Joints au ciment et sable fin.
Découpage à la demande.
Mise en place de joints de dilatations, fractionnements et périphériques selon règlement DTU.
Mise en place d'un isolant phonique sous carrelage.
Protection et nettoyage avant réception.

2.01 Carreaux en grès cérame.
Format 40 X 40. Série **LES GROS GRAINS.** Pose droite.
Classement UPEC : selon tableau.
Respecter le joint de dilatation pour le départ de la pose.

Localisation :
L'ensemble des sols niveau 213.45 au niveau 214.45.

2.02 Carreaux en grès cérame.
Format 20 X 20 nez de marche antidérapant. Pose droite.
Classement UPEC : selon tableau.
Plinthe droite arrêtée à l'aplomb du nez de marche.

Localisation :
L'ensemble des marches d'escalier hélicoïdal allant du niveau 213.45 au **1er sous sol.**
L'ensemble des marches d'escalier droit allant du niveau 213.45 au niveau **214.45.**

2.03 Carreaux en grès émaillé
Format 20 X 20. Pos[illegible]
Classement UPEC : [illegible]
Carrelage posé une [illegible] SPEC réalisé
Carrelage collé sur S[illegible] avec une colle appropriée.

20 × 20 : escaliers et salles de bains

Localisation :
L'ensemble des sols des salles de bains.

2.04 Carreaux en grès cérame pleine masse.
Format 15 X 15. Pose droite.
Classement UPEC : selon tableau.
Carrelage collé sur SPEC avec une colle appropriée.

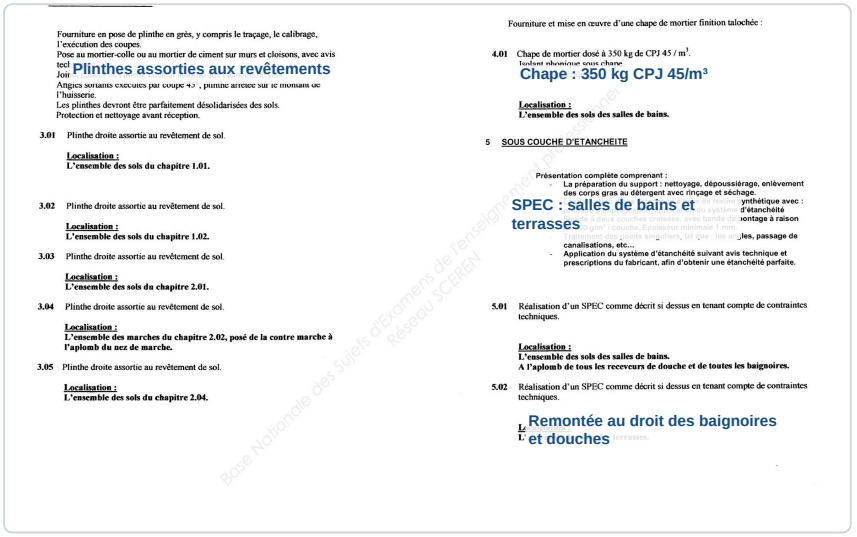
Localisation :
L'ensemble des sol[illegible]

15 × 15 : terrasses

2.05 Décor de sol.
Format 40 X 40.

Localisation :
Hall d'entré niveau 213.45.

CCTP : plinthes, chape et SPEC



Fourniture en pose de plinthe en grès, y compris le traçage, le calibrage, l'exécution des coupes.
Pose au mortier-colle ou au mortier de ciment sur murs et cloisons, avec avis tec[illegible]
Joi[illegible]
Angles sortants exécutés par coupe [illegible], plinthe arrêtée sur le montant de l'huisserie.
Les plinthes devront être parfaitement désolidarisées des sols.
Protection et nettoyage avant réception.

Plinthes assorties aux revêtements

3.01 Plinthe droite assortie au revêtement de sol.

Localisation :
L'ensemble des sols du chapitre 1.01.

3.02 Plinthe droite assortie au revêtement de sol.

Localisation :
L'ensemble des sols du chapitre 1.02.

3.03 Plinthe droite assortie au revêtement de sol.

Localisation :
L'ensemble des sols du chapitre 2.01.

3.04 Plinthe droite assortie au revêtement de sol.

Localisation :
L'ensemble des marches du chapitre 2.02, posé de la contre marche à l'aplomb du nez de marche.

3.05 Plinthe droite assortie au revêtement de sol.

Localisation :
L'ensemble des sols du chapitre 2.04.

Fourniture et mise en œuvre d'une chape de mortier finition talochée :

4.01 Chape de mortier dosé à 350 kg de CPJ 45 / m³.
[illegible]

Chape : 350 kg CPJ 45/m³

Localisation :
L'ensemble des sols des salles de bains.

5 SOUS COUCHE D'ETANCHEITE

Présentation complète comprenant :
- La préparation du support : nettoyage, dépoussiérage, enlèvement des corps gras au détergent avec rinçage et séchage.
- [illegible] synthétique avec : [illegible] d'étanchéité [illegible] à deux couches croisées, avec bande de [illegible] pontage à raison [illegible] g/m² / couche. Epaisseur minimale 1 mm.
- [illegible] singulières, tel que : les angles, passage de canalisations, etc...
- Application du système d'étanchéité suivant avis technique et prescriptions du fabricant, afin d'obtenir une étanchéité parfaite.

SPEC : salles de bains et terrasses

5.01 Réalisation d'un SPEC comme décrit si dessus en tenant compte de contraintes techniques.

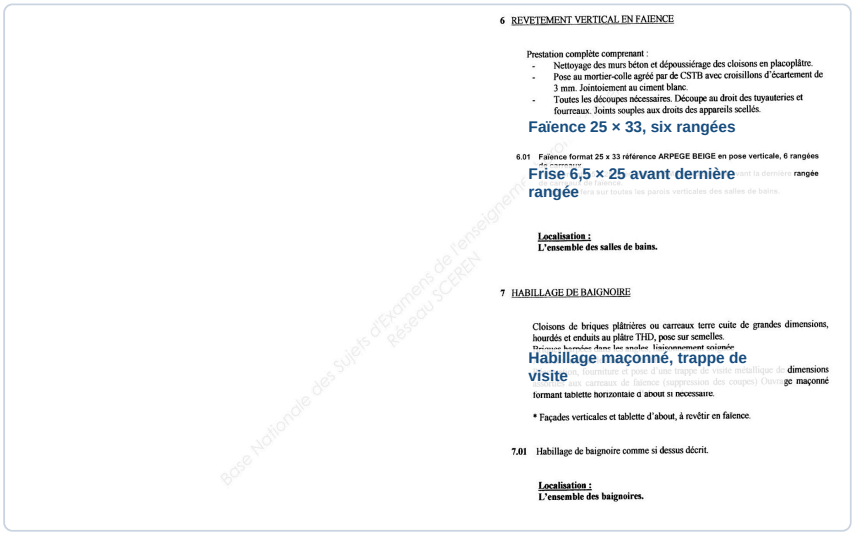
Localisation :
L'ensemble des sols des salles de bains.
A l'aplomb de tous les receveurs de douche et de toutes les baignoires.

5.02 Réalisation d'un SPEC comme décrit si dessus en tenant compte de contraintes techniques.

Localisation :
L'ensemble des sols des terrasses.

Remontée au droit des baignoires et douches

CCTP : faïence et habillage de baignoire



6 REVETEMENT VERTICAL EN FAIENCE

Prestation complète comprenant :
- Nettoyage des murs béton et dépoussiérage des cloisons en placoplâtre.
- Pose au mortier-colle agréé par de CSTB avec croisillons d'écartement de 3 mm. Jointoiement au ciment blanc.
- Toutes les découpes nécessaires. Découpe au droit des tuyauteries et fourreaux. Joints souples aux droits des appareils scellés.

Faïence 25 × 33, six rangées

6.01 Faïence format 25 x 33 référence ARPEGE BEIGE en pose verticale, 6 rangées [illegible]
[illegible] rangée [illegible] sur toutes les parois verticales des salles de bains.

Frise 6,5 × 25 avant dernière rangée

Localisation :
L'ensemble des salles de bains.

7 HABILLAGE DE BAIGNOIRE

Cloisons de briques plâtrières ou carreaux terre cuite de grandes dimensions, hourdés et enduits au plâtre THD, pose sur semelles.
[illegible]

Habillage maçonné, trappe de visite

[illegible] dimensions [illegible] ge maçonné formant tablette horizontale d about si necessaire.

* Façades verticales et tablette d'about, à revêtir en faïence.

7.01 Habillage de baignoire comme si dessus décrit.

Localisation :
L'ensemble des baignoires.

✓ RÉPONSE À RETENIR

CCTP : cloisons BA13 sur ossature M48 ; sols et plinthes carrelés ; chape et SPEC aux emplacements prescrits ; faïence des salles de bains et habillage maçonné des baignoires.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E1 du BP Carrelage mosaïque, session 2010, porte le sujet 01 ZM 08, dure 4 h 30 et a un coefficient 4. Le dossier technique concerne l'immeuble le Matisse. Il rassemble des façades, une coupe, des plans de niveaux et des extraits du CCTP, à exploiter pour lire les documents de construction et repérer les prescriptions des ouvrages de carrelage et de faïence.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les plans des niveaux sont à l'échelle 1/100 : 1 cm mesuré sur le plan représente 1 m en réalité.
- Le CCTP indique les matériaux, formats, modes de pose et localisations des ouvrages.
- Le CCTP prévoit le traitement des joints de dilatation, de fractionnement et périphériques selon le règlement DTU.
- Pour le système d'étanchéité décrit, le CCTP indique un primaire et deux couches croisées, pour 600 g/m² et une épaisseur minimale de 1 mm.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier l'échelle indiquée avant de relever ou convertir une dimension sur les plans.
- Distinguer les différents niveaux et repérer précisément les locaux concernés.
- Associer chaque ouvrage du CCTP à sa localisation et à son mode de pose.
- Relever les prescriptions de support, de joints, d'étanchéité et de finition sans les confondre.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment convertir une mesure relevée sur un plan à l'échelle 1/100 ?

À l'échelle 1/100, 1 cm sur le plan correspond à 100 cm, soit 1 m dans la réalité. Pour convertir une mesure en centimètres, multipliez-la par 100 afin d'obtenir la dimension réelle en centimètres.

Q : Quelles prescriptions d'étanchéité sont indiquées dans le CCTP ?

Le CCTP prévoit la préparation du support, un primaire d'imprégnation et deux couches croisées du système d'étanchéité liquide. Il précise une consommation de 600 g/m², une épaisseur minimale de 1 mm et le traitement des points singuliers.

Q : Le dossier indique-t-il un barème ou une répartition des points ?

Le dossier indique une durée de 4 h 30 et un coefficient de 4. Les pages fournies présentent des documents techniques et des prescriptions, mais ne donnent pas de répartition chiffrée des points.

Q : Quels critères de notation du jury sont imprimés dans ce dossier ?

Aucun barème détaillé ni critère de notation du jury n'est imprimé dans les pages du dossier technique. Les éléments à exploiter sont les plans, les façades, la coupe et les prescriptions du CCTP, sans leur attribuer de points non indiqués.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2010/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2010 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.